

Les recherches sur la scolarisation de l'observatoire des pratiques sur le handicap (OPHRIS)

L'observatoire des pratiques OPHRIS s'intéresse à la scolarisation des élèves en situation de handicap. Les équipes de recherche que ce réseau met en synergie collaborent avec les acteurs pour mieux comprendre les résistances à la politique d'inclusion portée par la loi de 2005.

Les travaux de recherche développés par le réseau OPHRIS portent essentiellement sur l'accessibilité didactique, c'est-à-dire sur les conditions permettant aux élèves d'accéder aux savoirs : formes d'étude, situations d'enseignement et d'apprentissage, ressources, accompagnements... Son questionnement porte sur les contradictions et les tensions de la scolarisation, mais aussi sur les petits pas du quotidien effectués par les acteurs sur le chemin de l'inclusion.

Les résultats des recherches présentés portent sur les conditions d'accessibilité des savoirs ; les obstacles matériels et culturels ; les adaptations pédagogiques et les gestes d'aide ; le changement de représentations sur le handicap *via* la formation.

Les conditions les plus favorables à la mise en œuvre d'une éducation inclusive semblent relever moins de la spécificité des situations didactiques à proposer aux élèves handicapés que du choix des situations et des modalités de gestion de la classe.

L'exigence du savoir est une condition qui n'est pas remplie lorsque les enseignants simplifient les situations en considérant que les élèves ne sont pas capables d'y entrer. Le schéma selon lequel l'analyse *a priori* des besoins de l'élève implique le choix d'une situation d'apprentissage est restrictif et peut avoir des effets néfastes. Il est pourtant possible d'identifier des besoins en partant d'une situation et de savoirs, et c'est la dialectique entre analyse des besoins et analyse des situations qui est importante.

Pour adapter les situations dans le cas de problèmes mathématiques, certains enseignants se focalisent sur les troubles, alors qu'il est nécessaire d'articuler cette analyse avec celle des difficultés conceptuelles. L'élargissement conjoint des topos (ensemble des tâches) de l'enseignant et de l'élève ainsi que la prise de position de l'élève par rapport au savoir sont aussi des conditions d'accessibilité didactique aux savoirs mathématiques.

Certains gestes d'aide individualisés (aide à la consigne et aide à la réalisation de l'exercice) sont effectivement plus souvent actionnés dans les classes scolarisant des enfants handicapés (dyslexie et troubles autistiques), mais ne sont pas spécifiques à ces classes. Les résultats confirment également que les enseignants mis en contexte inclusif ont, envers les élèves « désignés » comme handicapés, une pratique spécifique de gestes génériques.

Le réseau a également vocation à diffuser et mutualiser les résultats des recherches, ce qu'il fait par le biais de journées d'étude, d'un colloque international annuel et de publications.

N. B. Les résultats présentés ici sont ceux posés dans le rapport final (2013).

Pour plus d'information sur ce projet

- **Le rapport est disponible sur le site de la CNSA :**
<https://www.cnsa.fr/documentation/115-assude-rapport.pdf>
- ASSUDE T., PEREZ J.-M., SUAUX G., *et al.* « Conditions d'accessibilité aux savoirs. » In ZAFFRAN J. (Éd.). *Accessibilité et handicap*, Presses universitaires de Grenoble, 2015, p. 209-224.
- FEUILLADIEU S., GOMBERT A., ASSUDE T. « Vers l'accessibilité aux savoirs des élèves en situation de handicap », *Recherches en éducation*, 23, 2015, p. 3-10.
- PEREZ J.-M., ASSUDE T. (Éd.). *Pratiques inclusives et savoirs scolaires : paradoxes, contradictions et perspectives*, Presses universitaires de Nancy, 2013.

À propos du laboratoire

Réseau OPHRIS : ce projet s'inscrit dans le contexte d'une politique éducative visant à renforcer le droit à la scolarisation pour les élèves handicapés. Il consiste à mettre en synergie des équipes de recherche travaillant sur ce thème. Par une approche interdisciplinaire, OPHRIS associe différents types de compétences : didacticiens, linguistes, psychologues, sociologues, chercheurs en sciences de l'éducation, professionnels de l'enseignement, du secteur médico-social et de la santé. Le choix de développer un réseau tient notamment à la complexité de l'objet de recherche qui conduit à s'intéresser, entre autres, à la fois à l'identification des difficultés d'apprentissage de ces élèves, à leurs besoins éducatifs particuliers et aux pratiques de scolarisation existant ou à construire sur le plan didactique, pédagogique et institutionnel. En organisant des occasions d'échanges, OPHRIS vise à stimuler la réflexion par la mise en regard d'approches diverses sur le plan conceptuel et méthodologique ainsi qu'à contribuer à la coordination des travaux menés sur le handicap à l'école.

<http://ophris.fr/>

Coordinatrice du réseau : Mme Teresa Assude

Contact

Teresa Assude, enseignante-chercheur
Équipe ADEF
Université Aix-Marseille
teresa.dos-reis-assude@univ-amu.fr

Référence du projet : n° 115
Appel à projets permanent 2010 – Handicap et perte d'autonomie (partenaire : DREES)
Titre : *Rapport du réseau OPHRIS, Observatoire des pratiques sur le handicap : recherche et intervention scolaire* (Teresa Assude).